**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021**

**VOIRIE**

-La commission voirie s’est réunie le 22/09/2021 et propose de rénover la voie communale de Rubunet Sauz sur une longueur de 550 mètres. Le prestataire retenu est le service voirie de LTC pour un montant de 15 559.70€ TTC. La prestation comprend : la préparation de la chaussée, la mise en œuvre d’un béton bitumineux à 150 kg/m2 et le marquage au sol au carrefour de la RD30.

-Les services techniques ont besoin de panneaux mobiles de signalisations temporaire de type « boue, fête locale ou chaussée glissante ». Le conseil décide de faire l’acquisition auprès de LOXAM de 8 panneaux de signalisation pour 560.64€TTC.

En complément, et afin de sensibiliser les conducteurs à la présence d’enfants dans certains quartiers de la commune, il est décidé d’acquérir des panneaux « Sécurité enfants » auprès de la société SPM 22 pour le prix de 213.18€ TTC.

**PLAN DE RELANCE DES CANTINES**

La commune a eu l’opportunité de faire l’acquisition de matériels d’occasion pour remplacer celui plus vétuste de la cantine :

-chambre froide MERSON pour 1000€ TTC

-divers matériels pour 100€ TTC

-un Kit de plonge à capot DIAMOND pour 4000 € TTC

Une partie de ces achats peut entrer dans le « plan de relance des cantines » lancé par l’Etat dans le cadre de la loi Egalim. Le Conseil décide de recenser le matériel à remplacer dans la cantine et qui serait éligible au plan de relance et autorise le Maire à candidater.

**PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE DE LTC**

Le projet de pacte financier et fiscal de LTC est présenté au Conseil,qui après débat et vote à bulletins secrets, émet un avis favorable (6 voix POUR,5 CONTRE et 3 ABSTENTIONS).

Retrouvez tous les documents du Pacte et son résumé sous l’onglet MA COMMUNE/Lannion Trégor Communauté du site internet.

**AFFAIRES SOCIALES**

-Repas des anciens du 11 Novembre : le Conseil décide d’organiser le traditionnel repas offert aux anciens de plus de 65 ans, le 11 Novembre. Les règles sanitaires seront strictement appliquées avec notamment le pass sanitaire.

-Le bilan de l’opération « Missions Argent de poche » est positif , avec 59 missions effectuées par 12 jeunes entre le 12 Juillet et le 25 Août. Chaque mission d’une durée de 3 heures est rémunérée 15€.

Sur le plan financier le coût final pour la Commune est de 740€ après déduction d’une aide de la CAF de 295€ et le règlement de l’adhésion à l’association « LES FRANCAS ».

**RESSOURCES HUMAINES**

-La Commune doit mettre en place, conformément à la Loi, un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l’Expertise et de l’Engagement Professionnel (RIFSEEP) en lieu et place du régime indemnitaire existant pour les agents de la Commune.

Le nouveau régime comprend une part obligatoire d’Indemnité de Fonctions, de Sujétion et d’Expertise liée aux fonctions exercées (IFSE) et une part facultative appelée Complément Indemnitaire Annuel (CIA) non automatiquement reconductible d’une année sur l’autre puisque lié à la manière de servir de l’agent. Le RIFSEEP sera mis en place à partir du 1er Janvier 2022.

-Suite au décès de l’agent, le poste d’Adjoint Administratif principal 1ère classe est supprimé et il est décidé de créer un poste d’Adjoint Administratif pour le remplacement de l’agent, poste à temps complet.

**QUESTIONS DIVERSES :**

-ACHAT GROUPE D’ELECTRICITE : la Commune de Vieux-Marché propose de participer avec elle à l’opération d’achat groupe d’électricité via la société WIKIPOWER. Il s’agit de proposer aux habitants de ces communes intéressés d’effectuer un achat groupé en électricité afin d’obtenir de meilleurs tarifs. Le Conseil vote favorablement après avoir pris connaissance des engagements pour la Commune (communiquer sur l’achat groupé) et pour les particuliers (pas de coût supplémentaire).

-DEMISSION : Fabien RAZAVET élu, a fait part de sa démission du Conseil Municipal de Pluzunet pour raisons personnelles.